

la Sainte-Chapelle, au Palais, y demeurant.

1721. — M^{re} Jacques-Athanase de Goucy, prêtre, docteur en théologie, de la Faculté de Paris, archidiacre de l'église de Rouen.

1728. — M^{re} Emmanuel de Soldeville, clerc tonsuré du diocèse de Lerida, au royaume d'Aragon en Espagne, chevalier non profès de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, demeurant paroisse de Sainte-Radegonde-les-Tours.

1748. — M^{re} Philippe d'Yzance de Villefort, clerc du diocèse de Cambrai, chevalier non profès de Malte.

1755. — M^{re} Joseph-Emmanuel d'Elvemont, clerc du diocèse de Paris, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Jean de Jérusalem, seigneur et prieur du Lay, pourvu par réquisition du 28 mai 1752.

1780 à 1790. — M^{re} Daniel-Joseph de la Montagne, clerc tonsuré du diocèse de Bordeaux, prieur-commendataire de Notre-Dame du Lay, demeurant ordinairement à Paris, au palais des Thuilleries, pourvu par réquisition du 12 février 1766.

* * *

La situation du prieuré n'était pas brillante sous le priorat de M. d'Elvemont, ainsi qu'on peut en juger par la « lettre du Roy » que nous reproduisons :

LOUIS, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, etc., etc.

Notre cher et bien aimé le sieur Joseph Emmanuel d'Elvemont, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, nous ayant fait représenter qu'après le décès du sieur chevalier de Villefort, arrivé il y a environ trois ans, l'exposant a été pourvu du prieuré de Notre-Dame-du-Lay, dépendant de l'abbaye du Bechellouin, ordre de Saint-Benoist, congrégation de Saint-Maur, diocèse de Beauvais ; que l'Eglise du dit prieuré est dans un tel état de vetusté qu'elle menace d'une ruine prochaine ; que la nef en a été même interdite depuis plusieurs années par le sieur Evêque de Beauvais ; que les réparations qu'il conviendrait de faire à la dite Eglise pour la remettre en état, iroient à plus de soixante mille livres ; que les revenus n'étant que de trois mille six cents livres par année, à peine le fonds en seroit-il suffisant pour fournir à ces réparations, pour raison desquelles l'exposant n'a pu exercer aucune répétition contre la succession du chevalier de Villefort, dernier titulaire, attendu que les héritiers présomptifs y ont renoncé ; qu'au surplus l'Eglise dont s'agit étant très vaste et très considérable est absolument inutile, n'y ayant dans ce lieu que le fermier de l'exposant ; qu'une petite chapelle seroit suffisante pour y entretenir une fondation d'une messe les jours de fête et dimanches et que l'exposant espéroit que nous voudrions bien lui permettre de faire démolir ladite Eglise sous l'offre qu'il a faite de faire construire une chapelle à la place de ladite Eglise. Sur arrêt rendu en notre Conseil, Nous y étant, le dix-huit juillet 1755, Nous avons permis à l'exposant de faire démolir en entier l'Eglise dudit prieuré, d'y faire construire en son lieu et place suivant ses offres une petite chapelle seulement pour y entretenir une fondation d'une messe tous les jours des fêtes et des dimanches, le tout à ses frais et dépens.

Donné à Versailles le vingt-septième jour d'octobre, l'an de grâce mil sept cent cinquante-cinq et de notre règne le quarante-huitième.

Signé : LOUIS.

Par le Roi, signé : PHILIPPEAUX.

D'après ce document, il y aurait lieu de faire remonter au milieu du XVIII^e siècle,

la démolition de la vaste église du prieuré de la Tour du Lay. La tour fut-elle abattue dans le même temps ? La chapelle projetée a-t-elle été réellement édiflée ? Les documents nous manquent pour répondre péremptoirement à ces questions. A la Révolution, l'établissement a été complètement détruit et il ne reste plus, à l'heure actuelle, qu'une petite chapelle (1) et quelques murs en ruine pour en rappeler le souvenir.

* * *

On trouve dans le *Conducteur français*, publié en 1776 par le géographe Denis, certains détails qui se rapportent à l'état du prieuré, à ladite époque. Ce guide Joanne du siècle dernier renferme sur la *Route de Paris à Beauvais* des indications précieuses. Plein d'attentions pour le voyageur, l'auteur signale, tout le long du chemin, les monuments, la topographie, les chroniques des pays traversés. Après avoir dépassé Beaumont et Chambly : « Voyez, dit-il, le village de Roucherolle (Rouquerolles), à une demi-lieue de la route, au bas de la côte ; le clocher est une espèce de tour ; Renouval est à côté, dans une gorge, parmi les arbres... » puis, il ajoute :

Vis-à-vis, un quart de lieue au-dessus de la côte, l'on voyoit autrefois la Tour-du-Lays, si connue pour sa hauteur d'environ cent cinquante pieds : on ignore pourquoi elle a été démolie ; c'étoit autrefois un couvent dans lequel demeuroient douze religieux ; c'est actuellement un Prieuré dont l'église et la tour ne coûtent guère d'entretien, étant démolis.

Nous voilà fixés sur un point intéressant de notre enquête : la tour et l'église du prieuré du Lay étaient démolis à l'époque de la chute du Grand-Globe. Le vieux Denis nous apprend finalement, *in cauda... jocus*, que ces édifices étant démolis « ne coûtaient guère d'entretien ». Est-ce naïveté ou malice ?

SERÉ-DEPOIN.

(A suivre.)

* * *

Le prieuré de Notre-Dame de la Tour-du-Lay, établi très anciennement dans le pays, relevait de la puissante abbaye normande du Bec-Hellouin, de l'ordre de Saint-Benoit, congrégation de Saint-Maur, dont la fondation remonte au XI^e siècle.

Ce n'est pas ici le lieu de retracer l'histoire du prieuré de Notre-Dame ; nous nous bornerons à donner, à titre de simple renseignement, quelques détails sur son personnel et ses édifices.

Voici la liste des prieurs de cette maison conventuelle pendant le XVIII^e siècle :

1725. — Messire Louis-Baruc, écuyer, seigneur et prieur du Lay, chanoine de

(1) Cette chapelle, élevée au siècle actuel, dans l'enceinte de l'ancien prieuré du Lay, a été construite avec les débris du couvent. C'est un modeste édifice, sans aucun intérêt architectural, renfermant une statue de saint Robert, qui est en grande vénération dans la contrée. Chaque année, le 24 avril, il s'y fait un pèlerinage, très suivi et quelque peu mondain, dont les attrait s'augmentent de la beauté du paysage. Du haut de la colline boisée dominant la vallée de Nestles, on jouit, en effet, d'une vue magnifique sur les vastes plaines de l'ancien Vexin Français et on découvre au loin les clochers d'Epiais, de Cormeilles-en-Vexin et les monts de l'Hautli. C'est bien de ce pays pittoresque et charmant qu'on peut dire sans paradoxe : Rien n'est plus joli que le Lay.